

Gestionnaire du Fonds Foyston, Gordon & Payne (“FGP”)

Date Février 2017

Avis

Foyston, Gordon & Payne Inc. (« FGP ») a annoncé des changements à l’équipe de gestion de ses fonds d’actions canadiennes. Tom Duncanson assumera les tâches de gestionnaire de portefeuille principal du mandat d’actions canadiennes à faible capitalisation. Bryan Pilsworth, également président de la société, renoncera à son rôle de gestionnaire du Fonds d’actions de sociétés canadiennes à faible capitalisation et deviendra cogestionnaire du mandat d’actions canadiennes FGP.

Produits visés

Fonds d’actions de sociétés canadiennes à faible capitalisation FGP (SRC, FCM)

Fonds d’actions canadiennes FGP (SRC)

Répercussions

Organisation et personnel

Fonds d’actions de sociétés canadiennes à faible capitalisation FGP

Tom Duncanson est promu vice-président et gestionnaire de portefeuille, Actions canadiennes. M. Duncanson assumera seul la gestion du mandat d’actions de sociétés à faible capitalisation puisque Bryan Pilsworth, ancien cogestionnaire du mandat, devient cogestionnaire des fonds d’actions à grande capitalisation. M. Duncanson s’est joint à FGP en 2004, et est devenu cogestionnaire des fonds d’actions de sociétés à faible capitalisation en janvier 2016. Il exerçait précédemment les fonctions d’analyste principal à l’égard de la stratégie.

Fonds d’actions canadiennes FGP

Au sein de l’équipe de gestion du mandat d’actions canadiennes FGP, Bryan Pilsworth continuera de collaborer avec John Berry à titre de cogestionnaire des mandats d’actions à grande capitalisation FGP. M. Berry conserve son pouvoir décisionnel et délègue à M. Pilsworth plus de responsabilités en ce qui a trait aux priorités de recherche et à la gestion quotidienne du mandat.

FGP a fait savoir que ces changements ont été apportés à des fins de planification de la relève et dans le but d’assurer une transition efficace des responsabilités au fil du temps.

Mot de la fin

Ces changements ne devraient avoir aucune incidence sur les processus, la philosophie, le positionnement ou le personnel de la société. Ces changements ne causent aucune inquiétude dans l’immédiat. Le Service de gestion des placements avait rencontré M. Duncanson à plusieurs reprises depuis sa nomination à titre de cogestionnaire du mandat d’actions à faible capitalisation, et la possibilité qu’il devienne gestionnaire de portefeuille principal avait été évoquée. M. Pilsworth et M. Berry travaillent ensemble depuis longtemps au sein de la société, et leur collaboration soutenue a été fructueuse. Le Service de gestion des placements étudiera d’ici peu ces changements avec FGP pour mieux évaluer leur incidence et exprimera, s’il y a lieu, ses préoccupations.

Réservé aux conseillers et clients SARC – ne pas présenter au public. Les bulletins Avis de la Surveillance des placements et Message de la Surveillance des placements sont des publications du Service de gestion des placements. Les renseignements contenus dans le présent document ne sont pas exhaustifs; le Service de gestion des placements ne donne aucune garantie quant à leur exactitude et ils pourraient changer selon l’évolution du marché et d’autres conditions. Ce bulletin est émis à titre d’information uniquement et ne constitue pas une offre ou une proposition d’achat ou de vente à l’égard d’un quelconque placement. Il ne peut pas être reproduit en tout ou en partie sans le consentement écrit préalable du Service de gestion des placements ou de La Compagnie d’Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie).

Le nom Manuvie, le logo qui l’accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » ainsi que le nom et le logo Surveillance des placements sont des marques de commerce déposées de La Compagnie d’Assurance Vie Manufacturers qu’elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.